

# JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE DURANT LES HORAIRES DU COUVRE-FEU

*En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020  
prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie  
de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.*

Je soussigné(e),

Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié :

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile  
et le lieu d'accueil de l'enfant : [Rendez vous avec le chef d'établissement + visite personnalisée établissement  
avec un enseignant.](#)

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Moyen de déplacement : .....

Nom, adresse et cachet de l'établissement d'accueil de l'enfant :

[Collège Saint Martin - 11 rue du temple 85490 BENET](#)

**Collège Saint-Martin**  
Rue du Temple  
85490 BENET

☎ 02 51 00 90 71 - Fax 02 51 00 99 88  
[accueil@collegesaintmartin-benet.fr](mailto:accueil@collegesaintmartin-benet.fr)

Fait à : .....

Le : .....

Signature :